

## Demandes de modifications des fiches filières

COMMISSION DE LA CFVU du 12/05/2020

CA du ??/ 06/2020

Composante	Type diplôme	Mention / parcours	Semestre	UE	Modification(s) demandée(s)	Justifications et/ou observations	Date validation conseil de composante	Impact sur SAGHE : Indiquer OUI ou NON
INSPÉ – MEEF 2 <sup>nd</sup> degré	Master 1	MEEF 2 <sup>nd</sup> degré, spécialité Espagnol	2	1	Modification volume horaire <i>Ec3 : Expression</i> : 30hTD au lieu de 12hTD	Mise à jour du volume horaire réel suite à erreur dans la précédente version	Sous réserve de validation par le CI du 11 05 2020	OUI
INSPÉ – MEEF 2 <sup>nd</sup> degré	Master 2	MEEF 2 <sup>nd</sup> degré, spécialité Allemand	3	1	Modification des MCC : CC commun pour les 3 ec de l'UE au lieu de 3 évaluations différenciées.  Par conséquent, fusion des crédits ECTS sur l'UE.	Compte tenu de la mutualisation des cours disciplinaires du Master MEEF Allemand avec certains cours du Master REVI Allemand, il apparaît préférable de renoncer à une validation particulière pour chaque Ec et de tenir compte de la spécificité d'un master professionnalisant en passant à un contrôle continu (CC commun) et en réduisant le nombre et le volume des travaux écrits (deux travaux écrits de 7/8 pages, contre 15 pages en Master REVI) à remettre par les étudiants du Master MEEF pour valider l'ensemble des éléments constitutifs de l'UE1."	Sous réserve de validation par le CI du 11 05 2020	NON

Composante	Type diplôme	Mention / parcours	Semestre	UE	Modification(s) demandée(s)	Justifications et/ou observations	Date validation conseil de composante	Impact sur SAGHE : Indiquer OUI ou NON
INSPÉ – Sciences de l'éducation	Master 1	Sciences de l'éducation, Expertise sociologique et économique en éducation	1	1	Modifications des MCC de l'enseignement <i>Sociologie de l'éducation</i> : évaluation pour présentiel en CC / évaluation en CT pour l'enseignement à distance.	Le cours aborde les mêmes thèmes mais la taille des groupes est sensiblement différente comme les interactions pédagogiques. Il convient donc de différencier les modalités d'évaluation.	Sous réserve de validation par le CI du 11 05 2020	NON
INSPÉ – Sciences de l'éducation	Licence	Sciences de l'éducation, parcours Education, Formation, Enseignement, culture (EFEC)	1	5	Modification de l'intitulé de l'enseignement <i>Atelier d'enquête sociologique</i> est remplacé par <i>Travaux dirigés en sociologie</i>	Mise à jour selon l'évolution de l'enseignement qui s'est adapté au besoin du public étudiant ces dernières années	Sous réserve de validation par le CI du 11 05 2020	OUI
INSPÉ – Sciences de l'éducation	Licence	Sciences de l'éducation, parcours Education, Formation, Enseignement, culture (EFEC)	2	5	Modification du volume horaire de l' <i>Ec1 : Connaissances des systèmes d'éducation, de formation et de culture</i> : 12hTD au lieu de 6hTD	Cet Ec correspond à un stage d'observation. Le suivi des stages en L2 et L3 correspond à 12h TD en heures réellement effectuées.	Sous réserve de validation par le CI du 11 05 2020	OUI

Composante	Type diplôme	Mention / parcours	Semestre	UE	Modification(s) demandée(s)	Justifications et/ou observations	Date validation conseil de composante	Impact sur SAGHE : Indiquer OUI ou NON
INSPÉ – Sciences de l'éducation	Licence	Sciences de l'éducation, parcours Education, Formation, Enseignement, culture (EFEC)	5 et 6	3	Suppression de l'option Education Artistique et culturelle dans les UE3 des semestres 5 et 6.	Moins de 5 étudiants souhaitant s'inscrire les deux dernières années. Les enseignements de culture sont réorganisés dans les UE4 de la L3 (voir ci-après)	Sous réserve de validation par le CI du 11 05 2020	OUI
INSPÉ – Sciences de l'éducation	Licence	Sciences de l'éducation, parcours Education, Formation, Enseignement, culture (EFEC)	5	4	Modification du coefficient de l'Ec1 : <i>Pensée critique et argumentation</i> : 0.5 au lieu de 1	Equilibrage suite à l'intégration d'un nouvel ec3 dans cet UE	Sous réserve de validation par le CI du 11 05 2020	NON
INSPÉ – Sciences de l'éducation	Licence	Sciences de l'éducation, parcours Education, Formation, Enseignement, culture (EFEC)	5	4	Création d'un Ec3 : <i>Histoire des arts</i> (intitulé susceptible d'évolution en fonction du CPER EFEC d'avril/mai 2020) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 18hTD</li> <li>- Evaluation : CC</li> <li>- 2 ECTS</li> <li>- Coefficient 0.5</li> </ul> Enseignement non dispensé pour l'EAD.	Réorganisation des enseignements de l'option Education Artistique et Culturelle supprimée. Non dispensé en EAD afin de ne pas surcharger la formation des étudiants à distance.	Sous réserve de validation par le CI du 11 05 2020	OUI
INSPÉ – Sciences de l'éducation	Licence	Sciences de l'éducation, parcours Education, Formation, Enseignement, culture (EFEC)	6	1	Modification MCC Ec2 : <i>Comparaison des systèmes éducatifs</i> : CC au lieu de CT	Alléger l'organisation des sessions d'examens identiques Dijon-Nevers (manque de salles, manque de surveillants)	Sous réserve de validation par le CI du 11 05 2020	NON
INSPÉ – Sciences de l'éducation	Licence	Sciences de l'éducation, parcours Education, Formation, Enseignement, culture (EFEC)	6	4	Modification du coefficient de l'Ec2 : <i>Suivi de stage</i> : 0.5 au lieu de 1	Equilibrage suite à l'intégration d'un nouvel ec3 dans cet UE	Sous réserve de validation par le CI du 11 05 2020	NON

Composante	Type diplôme	Mention / parcours	Semestre	UE	Modification(s) demandée(s)	Justifications et/ou observations	Date validation conseil de composante	Impact sur SAGHE : Indiquer OUI ou NON
INSPÉ – Sciences de l'éducation	Licence	Sciences de l'éducation, parcours Education, Formation, Enseignement, culture (EFEC)	6	4	Création d'un <i>Ec3 : Education artistique et culturelle</i> (intitulé susceptible d'évolution en fonction du CPER EFEC d'avril/mai 2020) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 18hTD</li> <li>- Evaluation : CC</li> <li>- 2 ECTS</li> <li>- Coefficient 0.5</li> </ul> Enseignement non dispensé pour l'EAD.	Réorganisation des enseignements de l'option Education Artistique et Culturelle supprimée. Non dispensé en EAD afin de ne pas surcharger la formation des étudiants à distance.	Sous réserve de l'accord du CPER EFEC prévu en avril/mai 2020	OUI
INSPÉ - Diderot	M2	DPEC - IAC	1	1	Séminaires professionnels : réduction du volume horaires (4HTD au lieu de 8HTD)	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures	Sous réserve de validation par le CI du 11 05 2020	NON
INSPÉ - Diderot	M2	DPEC - IAC	1	2	LV2 : pas d'heures dispensées en présentiel - cours possibles au Centre de Langues sur demande	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures	Sous réserve de validation par le CI du 11 05 2020	NON
INSPÉ - Diderot	M2	DPEC - IAC	1	2	Séminaires professionnels : réduction du volume horaires (4HTD au lieu de 6HTD)	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures	Sous réserve de validation par le CI du 11 05 2020	NON
INSPÉ - Diderot	M2	DPEC - IAC	1	3	Séminaires professionnels : réduction du volume horaires (4HTD au lieu de 6HTD)	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures	Sous réserve de validation par le CI du 11 05 2020	NON

Composante	Type diplôme	Mention / parcours	Semestre	UE	Modification(s) demandée(s)	Justifications et/ou observations	Date validation conseil de composante	Impact sur SAGHE : Indiquer OUI ou NON
INSPÉ - Diderot	M2	DPEC - IAC	1	4	Séminaires professionnels : réduction du volume horaires (4HTD au lieu de 6HTD)	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures	Sous réserve de validation par le CI du 11 05 2020	NON
INSPÉ - Diderot	M2	DPEC - IAC	1	5	Séminaires professionnels : réduction du volume horaires (4HTD au lieu de 6HTD)	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures	Sous réserve de validation par le CI du 11 05 2020	NON
INSPÉ - Diderot	M2	DPEC - IAC	2	6	Séminaires professionnels : réduction du volume horaires (4HTD au lieu de 6HTD)	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures	Sous réserve de validation par le CI du 11 05 2020	NON
INSPÉ - Diderot	M2	DPEC - IAC	2	7	Séminaires professionnels : réduction du volume horaires (4HTD au lieu de 8HTD)	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures	Sous réserve de validation par le CI du 11 05 2020	NON
INSPÉ - Diderot	M2	DPEC - IAC	2	8	Séminaires professionnels : réduction du volume horaires (4HTD au lieu de 8HTD)	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures	Sous réserve de validation par le CI du 11 05 2020	NON
INSPÉ - Diderot	M2	DPEC - IAC	2	9	Séminaires professionnels : réduction du volume horaires (3HTD au lieu de 8HTD)	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures	Sous réserve de validation par le CI du 11 05 2020	NON
INSPÉ - Diderot	M2	DPEC - IAC	2	10	Recherche de stage : pas d'heures dispensées car contrat d'alternance	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures	Sous réserve de validation par le CI du 11 05 2020	NON

Composante	Type diplôme	Mention / parcours	Semestre	UE	Modification(s) demandée(s)	Justifications et/ou observations	Date validation conseil de composante	Impact sur SAGHE : Indiquer OUI ou NON
INSPÉ - Diderot	M2	DPEC - IAC	2	10	Mémoire : réduction du volume horaires (8HTD au lieu de 24HTD)	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures	Sous réserve de validation par le CI du 11 05 2020	NON
INSPÉ - Diderot	M2	DPEC - IPII	2	10	Recherche de stage : pas d'heures dispensées car contrat d'alternance	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures	Sous réserve de validation par le CI du 11 05 2020	NON
INSPÉ - Diderot	M2	DPEC - IPII	2	10	Mémoire : réduction du volume horaires (22HTD au lieu de 24HTD)	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures	Sous réserve de validation par le CI du 11 05 2020	NON